

« L'objet n'est pas d'urbaniser le plateau agricole mais d'en préserver ses qualités ». Très bien, mais...

De nombreux passages du dossier d'enquête insistent sur le caractère agricole du Plateau et soulignent l'importance de le préserver.

Page 16 : « *Le territoire de Paris-Saclay s'inscrit, au Sud de Paris, autour d'un vaste espace agricole et naturel, entre les vallées de l'Yvette et de la Bièvre* »

« *Dans cet environnement métropolitain, très proche du centre de Paris, une activité agricole performante a su se maintenir.* »

Page 19 : « *Au regard de l'étendue du sud plateau et de l'importance de sa fonction agricole, le choix s'est orienté vers un aménagement compact, en plusieurs noyaux de compacité interconnectés.* ». « *Les orientations d'aménagement du futur quartier de Moulon se portent sur une compacité de l'aménagement urbain centrée sur l'existant afin de préserver au maximum la vocation agricole du plateau.* »

Page 33 : « *Campus urbain : intégration de l'agriculture comme élément identitaire du projet.* »

... mais...

Le projet transforme des terres agricoles en bassins de rétention :

Page 26 : « *prévoir de nouvelles modalités de rétention sur les secteurs initialement agricoles destinés à l'urbanisation.* »

Bien peu de considération pour les terres agricoles quand on lit qu'il est besoin d'un espace de transition pour passer aux terres agricoles :

Page 30 : « *Le paysage intermédiaire se pose en articulation entre les grands champs agricoles du plateau et le coeur du campus urbain. Ce paysage intermédiaire est une petite campagne artificielle et domestiquée. Il doit créer des lieux appropriables, beaux, joyeux, d'une manière rapide. L'ambition est de les rendre utilisables, significatifs, avec peu de moyens. L'architecture imaginée, organisée à partir de densités variables, et de géométries familières, est susceptible de donner tout de suite un sens à ces espaces. Le résultat acquerrait d'emblée la signification d'un espace physiquement praticable et compréhensible.* »

On s'inquiète aussi, pour les derniers hectares encore agricoles quand on lit (page 34) que : « *Moulon est un champ d'investigation urbaine ouvert à son évolution possible : il doit posséder une structure assez forte pour exister aujourd'hui **tout en étant assez souple pour accueillir de nouveaux programmes et de nouvelles fonctions.** La trame constitue cette ossature qui est autant un outil dimensionnel, une unité de mesure urbaine, qu'un système qui organise l'arrivée des différents programmes dans le temps. Elle permet d'assurer cette projection temporelle tout en évitant l'étalement ou le greffage, susceptibles à terme de défigurer le plan urbain. Elle évite la composition classique qui ferme le champ urbain et fait de Moulon un système ouvert capable de s'autogénérer. C'est un outil stratégique d'extension interne.* »

Et page 34, tout est dit.....

« Moulon est un territoire agricole qu'il s'agit d'urbaniser pour en faire une ville, plus précisément campus urbain lieu de l'imbrication inventive des programmes urbains et des espaces ouverts. »